



ZI Parc Actival - 233, Rue Raymond Noël
 01140 SAINT DIDIER SUR CHALARONNE
 Département de l'Ain

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 25 JUIN 2026

Délibération n°2026-27

Nombre de délégués en exercice : 33
 Nombre de membres présents : 29
 Nombre de votants : 27

Date de convocation : 18/06/2026
 Secrétaire de séance : Peigné Benoit

COMMUNAUTE S DE COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	Présents	Excusés	Absents	DELEGUES SUPPLEANTS	Présents	Excusés	Absents
COMMUNAUTE DE COMMUNES LA VEYLE	MARECHAL PHILIPPE		X		GANDELIN FRANCOIS			X
	AGATY GUILLAUME	X			GESLIN NICOLAS		X	
	DEL VECCHIO PERNOUX SEBASTIEN		X		VENUAT STEPHANE	X		
	JACQUET CLAUDE POUVOIR A MR AGATY		X		QUINT DAVID			X
	PALLOT JACQUES		X		LE MOAL NATHALIE	X		
	DANNACHER MICHELE		X		LAVOIGNAT THIERRY	X		
	BIGOT AGNES	X			DREYFUS ERIC		X	
	SANJUAN CATHERINE	X			CAZABON LAURENCE	X		
	SCHAUVING SEBASTIEN			X	PEYSSON PASCALE	X		
	DUPUIT GUY		X		BOZONNET ERIC	X		
	JACOBERGER CHRISTOPHE			X	ARMESSEN MATHIEU		X	
	AUBLANC JEAN-CLAUDE	X			GREZAUD SABRINA		X	
	BUATOIS BLANDINE	X			CONNAULT VALERIE		X	
	GOYON MARIE-ANGELIQUE	X			CAMILLERI VERONIQUE			X
	QUEFFELEC ISABELLE	X			VIGIER ANNA		X	
	HUGUET BENOIT		X		LEQUIN LOIC	X		
	BOURGE HERVE		X		BIBET REGIS	X		
	RABUEL CLAUDE	X			GREGOIRE CEDRIC		X	
COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE	AULAS KEVIN		X		CHAUMONT JEAN-PHILIPPE			X
	BERGER CELINE	X			MOYNE SEBASTIEN	X		
	SUAREZ RENE			X	LOUBES GABRIELLE			X
	REIGNIER ALAIN	X			BOUDSOCQ CELINE		X	
	SEVES THIERRY	X			TRONCI DELPHINE			X
	PIOT MICHEL	X			LABALME RICHARD		X	
	ECKERT PIERRE	X			HASCOET-FRAGNY MICHELE		X	
	BEGUET CHRISTIAN		X		LETHENET AGNES		X	
	CHAMPION JEAN-PIERRE		X		QUILLIEN ALEXANDRE	C X		
	NIERGOT MICHEL	X			CHALIKAS MARLENE		X	
	RUTSCHI DIDIER POUVOIR A M. REIGNIER	X	X		BOLE-BESANCON DIDIER			X
	COTTEY ROMAIN			X	GAILLETON SOPHIE			X
	PEIGNE BENOIT	X			MONTEIL JULIEN		X	
	BEAUDET NATHALIE	X			LAIDET ANTHONY	X		
	FERRE PAUL	X			WITTEZAELE DELPHINE	X		

OBJET : Convention de prêt-Manifestations

Le Comité Syndical a approuvé en date du 13 mars 2026, la modification de la convention de prêt pour les manifestations, qui encadre la tarification et les modalités concernant le prêt de bacs et de colonnes.

Les colonnes Lolly, acquises depuis peu ont un coût assez élevé à l'achat, il est donc proposé au Comité Syndical d'intégrer une caution pour les associations qui sera prélevée en cas de dommage sur les colonnes.

Le Président propose une caution de l'ordre de 150€ par colonne

Après délibération le Comité Syndical, à l'unanimité,

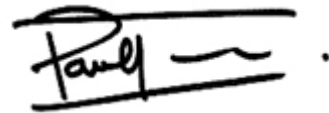
Approuve la modification de la convention de prêt et le montant de la caution,

Pour extrait conforme au registre des délibérations,

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,
Le 25 juin 2026,

Le Président,
Paul FERRE



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture de l'Ain le
et publication ou notificati

Envoyé en préfecture le 02/07/2026

Reçu en préfecture le 02/07/2026

Publié le



ID : 001-250101086-20260701-202627-DE